

République française  
SAINT CERNIN  
Département du Cantal

Objet: Subvention exceptionnelle - 2023\_017

Séance du mardi 21 mars 2023

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 15 mars 2023

Présents : 10

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-et-un mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS, et du secrétaire de séance Stephanie GAILLARD

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

**Présents :** Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Sylvie LACOMBE, Pierre DUPONT, Jean Christophe GUY, Jordan ANGELVY, Luc AVELLANEDA, Matthieu PIJOLAT

**Représentés :** Thierry RIEU, Stephanie SALIES, Georgette TOUZY  
15/03/2023

**Absents :** Christelle CHAUVET

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'une demande de subvention exceptionnelle en mairie.

Après délibérations, le montant suivant est attribué :

Ecole de l'innovation pédagogique de Saint-Bonnet de Salers : 200 €

Le crédit nécessaire est inscrit au Budget Primitif 2023 au compte 6574.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de AURILLAC le 24/03/2023  
et publication ou notification du 24/03/2023

Le Maire,  
A. DUJOLS



La secrétaire  
de séance,  
S. Gaillard